

CHRS Thuillier et CHU La Passerelle - AMIENS

PRESENTATION DES STRUCTURES

CHRS Thuillier

Le CHRS de la rue Louis Thuillier à Amiens permet d'héberger des personnes seules et des familles. Les résident(e)s sont principalement des parents isolés et/ou des couples qui accueillent leur(s) enfant(s) à résidence ou en droit de visite.

Les circonstances qui amènent des familles dans notre CHRS de la rue Thuillier sont diverses : rupture de solidarité ou rupture familiale ayant entraîné la perte du logement, violences conjugales, impayés locatifs suivis d'une expulsion, difficultés à la sortie de prison ou pour obtenir un aménagement de peine...

L'accompagnement socio-éducatif vise à surmonter les circonstances difficiles qui les ont conduites à l'Îlot, puis à entreprendre leur retour à l'autonomie en termes d'éducation des enfants, d'emploi et de logement.

L'animation de la vie collective (ateliers cuisine, sorties) tient une place importante car elle est facteur de sérénité et d'équilibre au sein de l'établissement.

Afin de pouvoir nous adapter au plus près de la réalité des personnes accueillies, nos modalités d'accueil sont plurielles :

- 43 places d'hébergement d'insertion pour des familles ;
- 5 places d'hébergement de stabilisation pour des personnes isolées dont le projet d'insertion comprend, de manière prépondérante, la reconstruction des liens parentaux ;
- 8 places d'hébergement d'urgence pour femmes seules ;
- 9 places d'hébergement temporaire.

La Passerelle

Situé à Amiens, la Passerelle est le plus grand Centre d'hébergement d'urgence (CHU) de la Somme. Il accueille des personnes sans abri ou sans domicile fixe, sans ou avec de très faibles ressources. Aussi centre d'accueil de jour, il reçoit et accompagne dans leurs démarches de réinsertion des personnes en grande précarité sociale.

Chaque soir à partir de 17 heures et jusqu'au lendemain matin, la Passerelle offre le gîte, le repas et de la chaleur humaine à une cinquantaine d'hommes seuls, sans domicile, qui ont composé le 115 pour obtenir un abri. Une vingtaine d'entre eux se voient proposer un hébergement plus pérenne, le temps de trouver une autre solution.

La Passerelle dispose de 55 places en période hivernale (au lieu de 46 places le reste de l'année) et de 10 places en halte de nuit durant 5 mois (soit plus de 1200 nuitées chaque année). La journée, l'établissement accueille des hommes et des femmes en grande précarité, ayant besoin de se restaurer, de se poser, de se doucher. Une soixantaine de personnes partagent ainsi un repas chaud et peuvent rencontrer des professionnels qui les épaulent et les orientent. Toutes les personnes accueillies, pour le temps d'un repas, pour une nuit ou pour quelques semaines, sont accompagnées et orientées dans leurs démarches de réinsertion sociale.

En tant que centre d'accueil de jour et d'hébergement d'urgence, la Passerelle permet aux personnes détenues ou qui ont un passé carcéral :

- une domiciliation, pour entamer des démarches administratives depuis la prison ;
- un hébergement, pour une nuit, celles ayant obtenu une permission de sortie pour un entretien d'embauche ou une autre démarche d'insertion ;
- un hébergement en urgence, de personnes sans solution de logement à leur sortie de prison.

Descriptif du Poste

Sous la responsabilité du Responsable des structures CHRS Thuillier et La Passerelle, la mission du chargé(e) de l'urgence sociale porte principalement sur les dispositifs :

CENTRE HEBERGEMENT URGENCE PASSERELLE	CHRS THUILLIER
Capacité places <ul style="list-style-type: none"> • 115 = 25 • Halte de nuit – 10 	Capacité places <ul style="list-style-type: none"> • 115/Hébergement d'urgence = 17
Total 115 = 42 places	

MISSIONS PRINCIPALES

Le chargé(e) de l'urgence sociale coordonne et anime le réseau de l'hébergement d'urgence et de l'accueil en journée de façon transversale sur le territoire amiénois.

Il est question d'un chargé(e) de l'urgence sociale à compétences multiples avec potentiellement une évolution en termes de « montée en charge » qui inclut le développement du projet de l'accueil de jour.

MISSIONS SPECIFIQUES

- Participer à la mise en œuvre, la redynamisation et l'évolution du dispositif (hébergement d'urgence) 115/accueil de jour
- Garantir la dynamique et l'exercice des bonnes pratiques professionnelles en veillant à la qualité des prestations dispensées envers le public 115/Accueil de jour
- Participer à la mobilisation des professionnels concernés par le public 115/Accueil de jour en favorisant la transversalité entre les services
- Assurer un rôle de personne ressource auprès des équipes concernées pour répondre aux besoins des personnes accueillies et accompagnées sur le 115/Accueil de jour
- Participer aux instances et représenter le dispositif 115/Accueil de jour lors des réunions partenariales
- Gérer les procédures d'accompagnement, d'admission et de rotation des personnes accompagnées via le 115/Accueil de jour
- Faire respecter le règlement intérieur auprès des usagers et contribuer à son évaluation
- Réguler les situations conflictuelles et recevoir les usagers en première intention (médiation, recadrage...)
 - Veiller à la sécurité des usagers 115/Accueil de jour et participer à la mise en œuvre de la gestion technique et logistique des règles d'hygiène et de sécurité (équipement, consommable, alimentaire, suivi désinsectisation, etc...)



- Veiller au respect des procédures visant à garantir l'application de la réglementation et des consignes de sécurité en lien avec les autorités publiques (ex. veille juridique en vue de la préparation du dossier de Commissions de sécurité, etc....)
- Participer à l'élaboration des outils d'évaluation des pratiques professionnelles et des outils méthodologiques d'évaluation des prestations d'accompagnement (fiche d'évaluation, fiche de projet Accueil de jour, etc...)
- Être force de proposition dans la détermination des objectifs opérationnels permettant l'élaboration des projets d'accompagnement trajectoire 115/Accueil de jour (parcours vers la réinsertion...)
- Contribuer, suivre et analyser les données d'activité et participer à la rédaction du rapport annuel (tableaux de suivi et de prestations, statistiques et indicateurs, taux d'occupation...)
- Être force de proposition pour faire évoluer le projet de service en fonction des orientations données par le responsable et des observations faites sur le terrain
- S'impliquer à la mise en œuvre et à l'élaboration des référentiels et procédures du dispositif 115/Accueil de jour et de leur adaptation permanente
- Contribuer à la cohérence institutionnelle, aux orientations du projet associatif, à la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue (auto-évaluation) et la bonne application des outils de la loi 2002
- Participer à des groupes de travail transversaux dans l'objectif de contribuer à l'amélioration continue des pratiques : harmonisation, formalisation, process, outils transversaux, méthodes de travail communes entre les différents services du pôle hébergement en tenant compte des spécificités des activités 115/Accueil de jour
- Coanimer les réunions d'équipe et/ou de synthèse et réaliser des reportings
- Transmettre les informations et informer le responsable des difficultés rencontrées dans le cadre de ses missions

Ces tâches sont évolutives en fonction du public accueilli

SAVOIRS ET SAVOIRS FAIRE REQUIS

- Connaissances des politiques publiques de l'accueil, de l'hébergement et de la réinsertion
- Connaissance et intérêt pour la politique et la réinsertion du public justice, ses principes fondamentaux et méthodes de travail...
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- Mise à jour permanente de ses connaissances.
- Savoir accueillir, écouter, accompagner ou orienter les personnes accueillies
- Savoir prendre des initiatives, gérer son temps
- Savoir rédiger des observations

- Maîtriser les logiciels de bureautique.
- Savoir se positionner sur les diverses tâches à accomplir et savoir établir des priorités.
- Avoir une capacité de gestion organisationnelle.
 - Travailler en autonomie (administrative et bureautique)

SAVOIRS ETRE ATTENDUS

- Être accueillant, dynamique, enthousiaste, assidu, ponctuel, disponible.
- Avoir une ouverture d'esprit et une capacité d'écoute.
- Avoir la maîtrise de soi et faire face à des situations diverses.
- Être attentif, observateur et avoir l'esprit d'initiative.
- Avoir des qualités relationnelles, humaines et une communication adaptée et réfléchie, diplomate et tolérante.
- Être discret par rapport aux informations recueillies, respectueux du secret professionnel.
- Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse.
- Être professionnel face à l'ensemble des situations rencontrées.
 - Être force de propositions

PROFIL DU SALARIE

- Titulaire du Diplôme d'Etat CESF, d'Educateur spécialisé ou d'assistant de service social (DE. CESF ,ES ou ASS).
- Être dans une démarche de formation de niveau 6
- Expérience souhaitée de 5 à 10 ans



SALAIRE ET AVANTAGES

- Salaire selon la convention collective de la FEHAP 1951 + Prime métiers socio-éducatif (Ségur)
- 35 h/semaine. Heures supplémentaires récupérables en repos compensateur.
- Mutuelle familiale avec prise en charge employeur et CSE.
- Tickets restaurants d'une valeur de 9,50 € (prise en charge 60 % par l'employeur).
- Avantages liés au CSE (chèques vacances...) attribués sous certaines conditions.

La prise de poste est prévue au plus vite dans le cadre d'un CDI à temps plein.

Horaires d'internat : 1 week-end travaillé par mois, 2 soirées par semaine, 1 astreinte par mois à envisager,



CONTACT

Lettre de motivation et CV à adresser exclusivement par mail à rh@ilot.asso.fr